

- recherche d'un mode de garde ?
- une question ?
- un besoin ?
- une inscription ?

Permanences à Saint Gelais:

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi après-midi

sur les autres communes :

sur rendez-vous

contactez-nous :

Rue du Prieuré

79410 SAINT GELAIS

05.49.16.68.95/06.33.58.02.77

rpe.aufildeleveil@orange.fr



Nos partenaires



Relais Petite Enfance



- ➔ Echiré
- ➔ Saint Gelais
- ➔ Saint Maxire
- ➔ Saint Rémy
- ➔ Villiers-en-plaine

Le Relais Petite Enfance, pour qui, pour quoi, comment?

Pour les professionnels de

l'accueil individuel :

Un lieu de rencontres et d'échanges autour de l'éveil du jeune enfant et des pratiques professionnelles,

Un lieu d'information sur le statut (obligations, droits, ...),

Un lieu d'accompagnement à la profession d'Assistant maternel (formation, soirée d'échanges, projets...).

Pour les familles:

Un lieu de rencontres et d'échanges autour de l'éveil de votre enfant,

Un lieu de socialisation pour votre enfant,

Un lieu d'information sur les différents modes de garde, le statut de particulier employeur (obligations, droits, ...)

Pour les candidats à l'agrément :

Un espace de documentation sur le métier d'assistant maternel et les démarches.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-12h30 Permanence: Accueil, rendez-vous, téléphone... <u>Lieu</u> :Saint-Gelais	9h30-11h30 Atelier réservé aux assistants maternels/enfants <u>Lieu</u> :Saint-Gelais	8h30-12h30 Permanence Ou 9h30-11h30 Atelier d'éveil enfants/ assistants maternels/ familles <u>Lieu</u> : Saint Gelais 15 jours en alternance / Permanence	9h30-11h30 Atelier d'éveil enfants/ assistants maternels/ familles <u>Lieu</u> : Saint-Rémy ou Villiers-en-plaine une fois / 15 jours, en alternance	9h30-11h30 Atelier d'éveil enfants/ assistants maternels/ familles <u>Lieu</u> : Saint-Maxire ou Echiré, une fois / 15 jours, en alternance
Après-midi Permanence	Après-midi Permanence		Après-midi Permanence	Après-midi Permanence

Ateliers sur inscription



- Limités à 15 enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un adulte référent,
- Ouverts gratuitement à tous les résidents et professionnels de l'accueil individuel des 5 communes,
- Atelier du Mardi exclusivement réservé aux professionnels,
- Programme trimestriel à demander au Relais,
- Pendant les vacances scolaires, maintien des permanences et ateliers thématiques selon le programme.